

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

AVRIL 2024



*La pivoine fleurit,
le printemps
sourit !*

SOMMAIRE



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Page 4



INFOS LOCALES

Page 5



SPORT

Pages 6-7



ZOOM SUR...

Stephan PLANA

Pages 8-9



PRÉVENTION DES RISQUES

Page 10



INFOS DU JIS

Page 11



CULTURE

Pages 12-13



EVENEMENTIEL

Pages 14-15



ENVIRONNEMENT

Pages 16-17



ESPACES VERTS

Pages 18-19



TPM VOUS INFORME

Page 21



AGENDA DU MOIS

Pages 22-24



RETOUR EN IMAGES

Page 25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Avril 2024

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires





Avec la propreté, l'animation, et l'embellissement, depuis que la majorité municipale actuelle dirige notre ville, vous le savez, la sécurité a toujours été un des axes prioritaires qui a guidé ses orientations.

Des moyens importants ont été déployés depuis 2008.

En premier lieu, je citerai la correction de ce qui est une anomalie nationale. A savoir : le transfert sur le territoire de notre commune, de la gendarmerie pourtant dédiée à La Crau, mais paradoxalement actuellement située quartier de La Bayorre, à Hyères.

A ce jour, à pied, en V.T.T., ou en voiture, 23 policiers municipaux patrouillent sur l'ensemble des quartiers, et couvrent les sept jours de la semaine, 24 heures sur 24. Ils sont accompagnés de 4 opérateurs, chargés de contrôler les images des 87 caméras de vidéoprotection de notre ville.

En matière de sécurité, la réactivité est un facteur de réussite. Et cette disponibilité est destinée à permettre aux Crauroises et aux Craurois, de contacter en temps réel notre Police Municipale, pour tenter de couper court aux risques de dérives.

La sécurité recouvre bien des aspects, et les moyens engagés semblent toujours insuffisants. Aujourd'hui, la sécurité est en effet l'affaire de toutes et tous. C'est en ce sens, que le dispositif de « participation citoyenne »

à la sécurité est proposé aux Crauroises et aux Craurois. Il s'agit d'établir un lien privilégié entre les forces de sécurité et les quartiers, en organisant des temps réguliers d'échanges, par l'intermédiaire d'un correspondant volontaire.

Outre les différentes formes de violence, la délinquance et les cambriolages, l'action de la Police Municipale se concentre également sur les infractions au code de l'urbanisme, et les dépôts sauvages de déchets, véritable fléau de nos jours. Equipée de lunettes radar, elle intervient aussi dans les secteurs fréquentés par les enfants, en réalisant des contrôles inopinés de vitesse des automobilistes.

La Police Municipale veille aussi au respect du stationnement dans les centres-villes de La Crau et La Moutonne. Nous ne sommes jamais heureux d'être verbalisés après avoir commis une infraction, et en réaction, nos mouvements d'humeur sont fréquents. Nous devons toutefois avoir à l'esprit que les contrôles s'avèrent indispensables, afin de permettre la rotation des véhicules des alvéoles de stationnement, vitale pour la survie de nos commerces de proximité.

Christian SIMON

Maire de La Crau
Conseiller Métropolitain de
Toulon Provence Méditerranée
Conseiller Départemental du Var
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var



Christian LESCURE

Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat,
Foires et Marchés

Ouvert de 10h à 12h et de 15h30
à 19h les mardi, jeudi, vendredi et
samedi, de 9h30 à 12h30
et de 15h30 à 19h le mercredi,
de 9h30 à 12h30 le dimanche
(fermé le lundi)

Ateliers uniquement
sur rendez-vous

7 Avenue Lieutenant Jean Toucas

Tel : 06.24.29.99.55 (boutique)
06.10.20.34.68 (poterie)

Email :
boutiqueangele83@gmail.com

Facebook :
L'atelier d'Angèle
boutique artisanale d'art à La Crau

L'ATELIER D'ANGÈLE

Cette nouvelle boutique artisanale d'art a ouvert ses portes à la fin du mois de février, en centre-ville de La Crau.

Cette ouverture représente en fait l'aboutissement d'un très beau projet porté par Sabrina URIBE-MESTRE. Infirmière libérale de profession, cette passionnée d'art créatif a lancé parallèlement son entreprise artisanale en 2021. En décembre 2021, elle a été la première à intégrer le Kiosque éphémère situé sur la Place Victor Hugo, pour y exposer ses diverses créations : bijoux fantaisie, objets décors, galets, céramiques... et y proposer des ateliers de poterie. Encouragée par les retours largement positifs de cette expérience, Sabrina s'est mise en quête d'un local. Tout d'abord installée dans un commerce de l'Avenue Général de Gaulle, elle a finalement pu bénéficier d'un bail commercial proposé par la Ville de La Crau, dans ce nouveau local de l'Avenue Lieutenant Jean Toucas (voir ci-contre).

Sabrina a souhaité faire de son « Atelier d'Angèle », un espace solidaire entièrement dédié à l'artisanat d'art. Outre ses propres créations, vous pourrez ainsi y retrouver celles de 42 artisans locaux (un tiers d'entre eux sont de La Crau et les autres sont originaires des villes alentours dans un triangle situé entre La Londe, Néoules et Saint-Cyr). Sabrina a sélectionné elle-même chaque créateur, en s'attachant à ne présenter dans sa boutique que des produits entièrement faits main, dans des matières aussi diverses que le bois, le végétal, le textile, la céramique, la fimo, etc. De plus, tous ces créateurs assurent à tour de rôle des heures de présence en boutique et proposent un programme varié d'ateliers accessibles à tous : enfants, adultes, mais aussi parents/enfants, petits-enfants/grands-parents... Le planning de ces ateliers est disponible sur la page Facebook de l'Atelier d'Angèle, ou directement sur place.



Un bail commercial signé avec la Ville de La Crau



Dans le cadre de sa politique de dynamisation de ses deux centres-villes (La Crau et La Moutonne) et de soutien du commerce et de l'artisanat locaux, la Ville s'est portée acquéreur de plusieurs fonds de commerce. L'objectif est clair : il s'agit de maintenir et de préserver une diversité commerciale, en favorisant l'installation de nouveaux commerçants et artisans via la contractualisation directe de baux commerciaux.

Un bail de ce type a déjà ainsi permis l'installation du restaurant « La Crêperie » sur l'Avenue Lieutenant Jean Toucas. Un second local, précédemment occupé dans le même secteur par une épicerie, était désormais disponible. Séduite par le projet de Sabrina URIBE-MESTRE, la Commune a donc décidé de lui attribuer ce local. La signature du bail commercial entre la Ville de La Crau, représentée par le Maire, Christian SIMON, et Sabrina est intervenue le 19 février dernier, en présence de Christian LESCURE, Conseiller Municipal délégué au développement économique qui a alors officiellement remis les clés de la boutique à la créatrice crauroise.

STAND DE LA VILLE SUR LE MARCHÉ

Un stand de la Ville de La Crau est présent sur le marché le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, à proximité du kiosque éphémère de la Place Victor Hugo.

Le prochain rendez-vous est fixé le mercredi 3 avril 2024.

Toutes les informations et documentations utiles seront à votre disposition, et vous pourrez échanger à cette occasion avec l'association PARIH 83 (Pôle d'Appui et de Ressources pour l'Inclusion Handicap du Var).

Les vins Craurois à l'honneur !

De nombreux vins issus du terroir craurois ont été tout récemment récompensés par différentes médailles lors du célèbre Concours Général Agricole organisé, chaque année, dans le cadre du Salon International de l'Agriculture. Ces distinctions sont une nouvelle fois la preuve de la qualité des vins locaux et représentent un véritable gage de reconnaissance de l'excellence du travail fourni par nos producteurs.

Voici le détail des cuvées récompensées :

✓ **Domaine Le Songe de Don Bosco
Fondation La Navarre**
3451 Chemin de La Navarre
www.lesongededonbosco.com

- Médaille d'Or pour la cuvée « Le Songe » dans la catégorie Côtes de Provence AOC Rosé millésime 2023
- Médaille de Bronze pour la cuvée « Le Songe » dans la catégorie Côtes de Provence AOC Blanc millésime 2023

✓ **La Tulipe Noire**
1820 Avenue Jean Monnet, La Moutonne
www.latulipenoire.eu

- Médaille d'Argent pour la cuvée « Château La Tulipe Noire » dans la catégorie Côtes de Provence La Londe AOC Rosé millésime 2023

✓ **Domaine Les Mesclances**
3583 Chemin du Moulin Premier
www.mesclances.com

- Médaille d'Or pour la cuvée « Faustine » dans la catégorie Côtes de Provence La Londe Rouge millésime 2021

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales !

Les élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin 2024**. Seuls les électeurs inscrits sur les listes électorales pourront participer au scrutin.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes de La Crau (1^{ère} inscription, déménagement récent sur la commune) :

✓ **vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 1^{er} mai**, via le site internet :

www.inscriptionelectorale.service-public.fr

✓ **vous pouvez vous inscrire directement en Mairie, auprès du Service Citoyenneté, jusqu'au 3 mai.**

Les pièces requises sont :

✓ un justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
✓ un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, eau, gaz...)

Les ressortissants européens domiciliés à La Crau pourront prendre part au vote. Ils devront également être inscrits sur les listes électorales.

Concernant les jeunes gens atteignant l'âge de 18 ans avant le 9 juin, ceux-ci sont en principe automatiquement inscrits sur les listes électorales. Il leur est néanmoins recommandé de se rapprocher du Service Citoyenneté, afin de s'assurer de leur inscription effective.

BON À SAVOIR

Vous ne savez pas si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de La Crau ou d'une autre commune ? Vous pouvez vérifier votre situation électorale en ligne sur le site www.service-public.fr (rubrique « Démarches et outils / Interroger votre situation électorale »).

Pour + d'infos :

Service Citoyenneté - 04.94.01.56.80

INFOS LOCALES





Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
déléguée aux activités et vie
associative sportives

STAGE DE HANDBALL

L'USC Handball organise un stage durant les vacances de Printemps. Ce stage est ouvert à tous les jeunes, filles et garçons, licenciés ou non-licenciés, nés de 2009 à 2017 (catégories U9 / U11 / U13 et U15).

- ✓ **Dates :**
du lundi 22 au vendredi 26 avril 2024
- ✓ **Horaires :** de 9h à 16h30
- ✓ **Lieu :**
Gymnase de l'Estagnol à La Moutonne
- ✓ **Tarif :** 110 €
(1 tee-shirt et goûters offerts)
- ✓ Prévoir une bouteille d'eau, un pique-nique et un rechange

Inscriptions :

Fiche d'inscription disponible sur le site internet du club <http://www.uschandball.fr/>, à compléter et à déposer dans la boîte aux lettres du club située au Gymnase de l'Estagnol. Pour les licenciés du club, inscription directement auprès de l'entraîneur.

CALENDRIER DES RENCONTRES SPORTIVES

Voici le calendrier des prochaines rencontres sportives prévues « à domicile », concernant les équipes fanions des clubs craurois de sport collectif. N'hésitez pas à venir les encourager !



US CARQUEIRANNE / LA CRAU FOOT

Equipe Masculine Régionale 2

Dimanche 7 avril

USCC – Endoume
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

Dimanche 5 mai

USCC – Gap Foot 05
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h



US CRAUROISE HANDBALL

Equipe Féminine Nationale 3

Samedi 6 avril

US Crauroise HB – Châteauneuf HB
Complexe Sportif de l'Estagnol - 21h

Equipe Masculine -18 ans Championnat de France

Samedi 6 avril

US Crauroise HB – Avenir Vaucluse
Complexe Sportif de l'Estagnol - 17h

Equipe Masculine Nationale 1

Samedi 27 avril

US Crauroise HB – GFC Ajaccio
Complexe Sportif de l'Estagnol - 19h

Samedi 20 avril

US Crauroise HB – Entente Ligérienne
Complexe Sportif de l'Estagnol - 18h



RUGBY CLUB HYERES / CARQUEIRANNE / LA CRAU

Equipe Masculine Nationale

Samedi 27 avril

RCHCC – US Carcassonnaise
Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères)
15h30



KICKBOXING

GALA DE BOXE TRT17

Samedi 13 avril 2024

Le club Sport Contact organise la 17^{ème} édition de son Gala de Boxe TRT (Trophée Rémi TELANI), le **samedi 13 avril 2024** à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric, à partir de 19h.

Combats Pros et Amateurs en Kick Boxing et K1 Rules seront au programme de la soirée. Vous pourrez notamment retrouver sur le ring des boxeurs craurois et de la Région PACA.

Diverses animations sont également prévues parmi lesquelles des chorégraphies et démonstrations de l'école de danse crauroise « Studio Attitude ».

Tarif : 15 €



TENNIS

TOURNOI DE LA CRAU

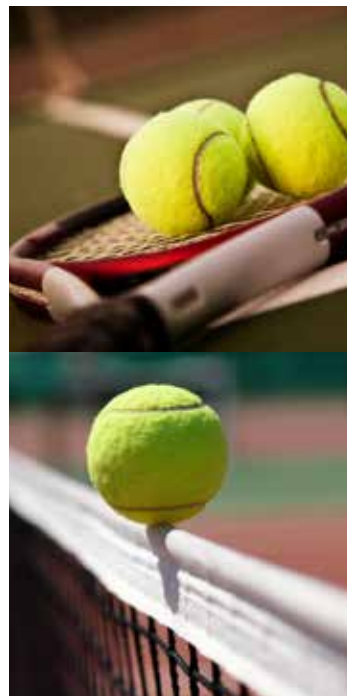
du Samedi 20 avril au Dimanche 5 mai 2024

Le club « Tennis La Crau » (TLC) organise un tournoi homologué, **du samedi 20 avril au dimanche 5 mai 2024**, au Parc des Sports Louis PALAZY. Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Tennis (FFT), à partir de 12 ans, femmes et hommes, dans la limite de classement de 4/6.

Le public peut assister aux différentes rencontres à partir de 9h, avec la possibilité de profiter de la buvette et du snack sur place. Deux soirées « repas » seront également proposées, dont les modalités seront annoncées sur les pages Facebook et Instagram du club.

Rappelons enfin que le club « Tennis La Crau » propose des cours à partir de 6 ans et sans limite d'âge, dispensés par un enseignant breveté d'Etat, en soirée et en semaine pour les adultes, et en journée les mercredis et samedis pour les enfants. Les adhérents et licenciés (165 cette année), peuvent également accéder librement aux 4 terrains du Complexe Sportif.

Infos :
04.94.57.86.60
Facebook et Instagram :
Tennis La Crau



DANSE

RENCONTRES INTERNATIONALES DE DANSE DE LA CRAU

Samedi 4 et Dimanche 5 mai 2024

Espace Culturel Maurric à partir de 9h

Jean-Marc CONTRERAS professeur de l'école de danse crauroise Studio Attitude, en partenariat avec la Ville de La Crau, organise la 7^{ème} édition de ces Rencontres Internationales de Danse. Au vu du succès rencontré lors des précédentes éditions, la compétition se déroulera cette année sur deux journées.

Pour rappel, ces rencontres sont ouvertes aux écoles de danse, aux danseurs amateurs ainsi qu'aux candidats libres, dans les catégories Enfants (8-10 ans), Jeunes Ados (11-13 ans), Ados (14-16 ans) et Jeunes Adultes/Adultes (17 ans et plus). Les chorégraphies peuvent être proposées en solo, duo ou groupe dans les styles classique et néo-classique, modern jazz et contemporain, hip hop et danses urbaines. Soulignons également la possibilité de concourir dans la catégorie Danse Inclusive associant les personnes valides et les personnes à mobilité différente.



Le jury sera composé de professionnels reconnus : Angelo MONACO, Chorégraphe italien et Professeur de modern jazz, Jess BOURGEOIS, Danseur professionnel et Professeur de modern jazz à Nice et à Cannes, Erick MARGOUEZ, Directeur du Ballet de l'Opéra de Toulon, Didier BARBE, Chorégraphe et Professeur de contemporain à Montpellier.

Infos :
ridc.lacrau@gmail.com
06.13.70.75.75

STEPHAN PLANA

Défi scientifique et record sportif dans les dunes du désert de Mauritanie



366 km parcourus en 7 jours à travers le Sahara Mauritanien, uniquement à la force de ses jambes : tel est le record incroyable réalisé par le Craurois Stephan PLANA en février dernier.

Cet ancien athlète de l'équipe de France de culture physique est passionné de sport depuis toujours. Profondément animé par une quête de performances et de dépassement de soi, il a à son actif une liste d'exploits et de défis sportifs tout à fait impressionnante.

Un aventurier hors-normes

Stephan a ainsi réalisé, en 2015, un tour du monde en binôme et en 360 jours ! Il a parcouru les 5 continents, tout en agrémentant l'aventure de performances physiques telles que l'ascension de sommets de plus de 6 000 mètres en Amérique du Sud... Parmi ses autres faits d'armes, on peut citer la traversée de la Sibérie par moins 50° en 2019, et celle du désert de Gobi en 2020. En 2021, il s'est attaqué au record de la traversée de la Méditerranée en surf-ski, qu'il a établi en reliant Saint-Jean-Cap-Ferrat à Calvi en seulement 39h, qui plus est avec des conditions météorologiques largement défavorables. Soulignons que le record est dûment enregistré dans le Guinness Book !

Un projet scientifique comme point de départ de son nouveau défi sportif

Lorsqu'il ne parcourt pas le globe, Stephan exerce la profession de préparateur physique. C'est dans ce cadre qu'il a rencontré le Dr Isabelle LECARDONNEL, cardiologue spécialisée en rythmologie*. Elle avait fait appel à ses services pour réaliser un projet qui lui tenait à cœur : gravir le Kilimandjaro. Souhaitant mener une étude scientifique sur les répercussions au niveau cardiaque (rythmiques et hémodynamiques) du sport de haut de niveau dans des conditions extrêmes, c'est

donc tout naturellement qu'elle a proposé à notre aventurier craurois de relever un nouveau défi. Et quel défi ! L'objectif de base était en effet de réaliser un ultra-trail en milieu désertique, sur une durée de 10 à 15 jours, et sur une distance plus importante que l'actuel Marathon des Sables qui est de 251 km parcourus en 6 jours de course. Compétiteur dans l'âme, Stephan a accepté, à 52 ans, de s'engager dans cette aventure extrême inédite.

Après plusieurs mois de préparation intensive, il s'est envolé au début du mois de février pour le Sahara Mauritanien, un des déserts les plus chauds de la planète, accompagné du Dr LECARDONNEL et de son épouse Stéphanie CHAUVET, kinésithérapeute. Sur place, l'expédition a bien failli tourner court avant même d'avoir commencé ! En raison du contexte géopolitique et de la présence de bandes armées dans cette zone proche de la frontière avec le Mali, notre équipe a eu de grandes difficultés pour trouver un chauffeur. Un jeune Mauritanien connaissant parfaitement le désert a eu finalement le courage de les accompagner.

Stéphan est donc parti à l'assaut du désert le 6 février ! Il a dû faire face à des conditions quasi inhumaines : des températures oscillant entre 40° au minimum (à l'ombre !) et 55°, mais aussi un vent omniprésent avec des pointes à 130 km/h : « *Malgré ma saharienne et mes protections, j'avais la sensation permanente d'avoir un cactus dans la gorge !* » avoua-t-il. De plus, impossible pour notre craurois de courir la nuit et de profiter de températures plus basses. « *Le risque de se faire surprendre par une vipère des sables, en chasse la nuit et dont la morsure est mortelle, était trop important, surtout à 1 000 km de la capitale et d'un hôpital ! ...* ».





Deux records battus

Il faut 6 jours pour parcourir les 251 km du célèbre Marathon des Sables ? Qu'à cela ne tienne ! Fort de son exceptionnelle condition physique, et également d'une détermination inébranlable et d'un mental d'acier, Stéphane PLANA a bouclé 314,4 km en 5 jours. Une performance hors du commun pour un sportif qui n'avait jamais fait d'ultra-trail jusqu'alors, et surtout un vrai record en milieu désertique ! L'étude scientifique imposant 2 journées supplémentaires de récupération active avec un rythme de course moins élevé, le craurois a donc finalement parcouru 366 km en 7 jours, ce qui reste aussi un record ! « Une demande d'homologation est en cours auprès de la Fédération Française d'Athlétisme », précise Stéphane. « Je n'étais certes pas accompagné par un juge officiel, mais les relevés GPS dont je dispose de même que les données médicales réalisées dans le cadre de l'étude scientifique permettront certainement l'enregistrement de records honorifiques ».

Des relevés médicaux bientôt analysés

Notre sportif de l'extrême a fait toute une batterie d'exams médicaux (échographies, électrocardiogrammes, électrocardiographie, tests à l'effort, etc.) avant son départ. Il a subi également de nombreux tests lors de chaque étape du projet (avant et après son entraînement intensif, après l'ultra-trail notamment). Pendant l'ultra-trail, il portait des capteurs qui enregistraient systématiquement toutes ses constantes. Le dernier bilan médical est programmé à la fin du mois de mai, soit 3 mois après le défi. Ce n'est qu'ensuite que toutes les informations recueillies pourront être véritablement analysées. Après validation par un comité scientifique, les résultats pourront faire l'objet d'une publication officielle.

Et maintenant ?

De retour à La Crau, Stéphane a repris son activité de préparateur physique. Il accompagne ainsi celles et ceux qui souhaitent améliorer leurs performances, du débutant à l'athlète de haut niveau, ou qui ont tout simplement pour objectif de maintenir un bon niveau de condition physique. Il intervient également dans le cadre de réathlétisations ou de suivis post-rééducation. Bien évidemment, motivation, détermination et persévérance sont les principales valeurs qu'il essaie avant tout de transmettre et de stimuler...

Et puis, il a trouvé un excellent moyen de prolonger ses différentes aventures : il les partage avec le public, que ce soit lors de conférences ou d'interventions dans les collèges, les lycées, les entreprises, les salons, etc., ou encore tout simplement via l'écriture. Vous pouvez ainsi retrouver le récit et les photos de son tour du monde dans son ouvrage « Coureur du Monde » (Kels Edition) disponible en librairie et sur toutes les plateformes. Vous pouvez enfin suivre toute son actualité sur sa page Facebook « Stephan Coureur du Monde ».

** Le Dr Isabelle LECARDONNEL est cardiologue à l'Hôpital Sainte-Musse. Elle intervient également au sein de l'Unité de Médecine et de Traumatologie du Sport de Haut Niveau de ce même hôpital. Elle était cardiologue référente lors de la Coupe du Monde de Rugby 2023 et le sera à nouveau lors des prochains JO de Paris 2024.*



PRÉVENTION DES RISQUES



Hervé CILIA

Adjoint au Maire délégué à la sécurité et aux risques majeurs



Catherine DURAND

Conseillère Municipale
Correspondante
incendie et secours



LE DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM) BIENTÔT DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES

L'actualité nous rappelle régulièrement que les risques majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle ou technologique, pèsent sur les populations, sur leurs biens et sur leur environnement. Anticiper les risques, informer la population, organiser la protection des personnes et déclencher si besoin les procédures adaptées représentent une obligation légale pour la commune.

Un document essentiel en matière de prévention des risques

Chacun d'entre nous peut être confronté à un risque majeur : une inondation, un incendie, une tempête, un mouvement de terrain, une pollution...

Le DICRIM a ainsi pour vocation :

- ✓ d'informer la population sur les différents risques auxquels la commune est exposée,
- ✓ de présenter les différentes mesures mises en œuvre pour alerter, protéger et secourir,
- ✓ de sensibiliser sur les consignes individuelles à respecter.

L'objectif est que chacun connaisse les risques de son territoire, les bons comportements à adopter en cas de catastrophe et devienne ainsi acteur de sa propre sécurité.

Une actualisation récente

Le DICRIM vient effectivement de faire l'objet d'une actualisation. Il recense les risques majeurs suivants :

- ✓ **Risques Naturels** : Inondation, Feux de Forêts, Mouvement de Terrain, Risque Sismique, Tempête, Sécheresse, Canicule, Neige / Verglas.
- ✓ **Risques Technologiques** : Transport de marchandises dangereuses, Risque Industriel, Risque Sanitaire, Risque Attentat

Pour chacun de ces risques, vous pourrez retrouver :

- ✓ Les mesures de prévention préconisées,
- ✓ Les bons réflexes à adopter, mais aussi ceux qui sont à bannir, de manière claire et simple, au moyen de pictogrammes,
- ✓ Une cartographie des secteurs susceptibles d'être impactés par le risque évoqué.

Vous retrouverez également de manière détaillée : les moyens d'alerte, site d'évacuation, numéros et conseils utiles.

Le DICRIM actualisé a été édité sous forme de brochure. Celle-ci fera l'objet d'une distribution dans toutes les boîtes aux lettres à compter du lundi 8 avril 2024. Nous vous invitons à en prendre connaissance avec attention et à la conserver.

Le document sera aussi disponible en ligne sur le site www.villedelacrau.fr.



Les infos du



MERCREDIS & VACANCES

MERCREDIS 5^{ème} PÉRIODE

Du mercredi 15 mai 2024
Au mercredi 3 juillet 2024

VACANCES DE PRINTEMPS

Du lundi 22 avril 2024
au vendredi 3 mai 2024

Faire vos réservations :

Du mardi 26 mars au vendredi 5 avril 2024

Pour effectuer vos confirmations et paiements :

Du mardi 9 au dimanche 14 avril 2024

Les inscriptions sont ouvertes depuis le mardi 26 mars 2024 :

- sur l'espace famille (après le 5 avril, l'Espace Famille sera désactivé)
- sur le site internet www.jis-lacrau.com (formulaire d'inscription téléchargeable)
- à l'accueil du JIS (formulaire d'inscription à compléter)

BILLETTERIE



Un service de billetterie à tarifs réduits et accessible à tous (adhérents et non adhérents) est proposé par le JIS (Cinéma, Accrobranche, Kiddy Parc...)

S'adresser directement au bureau du JIS

VACANCES ÉTÉ 2024



Fonctionnement du centre de loisirs

Du lundi 8 juillet
au vendredi 30 août

INSCRIPTION A LA JOURNEE

| | | |
|--|---|------------------------------|
| * Modalités de réservation | Enfants scolarisés 3 à 10 ans | Jeunes 11 / 17 ans |
| | A la journée | A l'activité selon programme |
| | Du 7 au 24 mai Capacité d'accueil limitée Ces vacances étant plébiscitées et pour satisfaire le plus grand nombre de familles, UNE ATTESTATION EMPLOYEUR devra être remise au JIS. Elle indiquera obligatoirement les dates des congés d'été des parents + nom et prénom de l'enfant / des enfants. | Du 4 au 14 juin |
| Confirmation et Paiement | Du 11 au 23 juin | Du 25 au 28 juin |
| Passées ces dates les enfants / les jeunes seront placés en liste d'attente | | |
| Pour les familles non-adhérentes (année 2023/2024) Le dossier d'inscription complet et l'adhésion au JIS sont obligatoires (A retirer au JIS ou téléchargeable sur le site internet www.jis-lacrau.com) | | |
| Pour effectuer vos réservations (Espace famille ou bureau) vous devez impérativement retourner le dossier d'inscription à l'accueil du JIS | | |
| Avant le 22 avril pour les 3/10 ans Avant le 13 mai pour les 11/17 ans | | |
| * Pour effectuer vos réservations, vous pourrez : - Utiliser l'espace famille accessible depuis notre site internet - Utiliser les formulaires d'inscriptions téléchargeables depuis notre site internet - Venir à l'accueil du JIS | | |

LE JIS RECRUTE !

SAISON 2023 / 2024

Pour les accueils périscolaires
(matin - soir et mercredi)
contrat à temps partiel

Pour les vacances
(contrat occasionnel)

Titulaire du BAFD, BAFA, CAP Petite Enfance ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent

Déposez votre CV et lettre de motivation (Si vous candidatez pour les vacances, indiquez vos disponibilités) à l'accueil du JIS :
« Espace pluriel » - Bd de la République
83260 La Crau

Ou envoyez un mail à : association@jis-lacrau.com

LOTO des **30 ANS** du **JIS**
JEUDI 25 AVRIL 2024

Espace Culturel
Jean-Paul MAURRIC
Ouverture des portes à 18h30

Les bénévoles aideront au financement de séjours ainsi que de certaines activités sur les périodes de vacances

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet :
www.jis-lacrau.com

Horaires d'ouverture de l'accueil administratif

Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h
Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h



Gérard VIVIER
Conseiller Municipal délégué
à la programmation et vie
associative culturelle

La Ville de La Crau vous propose une nouvelle manifestation pour mettre à l'honneur les jeunes Craurois dans le domaine de la musique. Il s'agit d'un concours de chant ouvert à toutes les plus belles jeunes voix de La Crau, qui se déroulera avant l'été, le **samedi 15 juin 2024 à 20h30, à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric.**

APPEL A CANDIDATURES !

Tu adores chanter, tu as une voix magnifique et tu as envie que tout le monde le sache ?!!
Tu es jeune et tu habites à La Crau (ou scolarisé à La Crau) ?
Viens tenter ta chance de participer à la première édition des « VOIX DE LA CRAU », sur scène, devant un large public !!!

PRÉREQUIS :

- ✓ Être Craurois ou scolarisé à La Crau.
- ✓ Avoir entre 11 à 21 ans.

PRÉSÉLECTION :

- ✓ **16 participants** seront retenus.
- ✓ Envoyer une vidéo (MP4, lien YouTube ou autre) par mail, avant le **vendredi 10 mai 2024 à 17h** à l'adresse mail : culture@villedelacrau.fr
- ✓ Chanson à présenter : 1 chanson (ou un medley) de 3 à 4 min - Tout style - Solo uniquement.
- ✓ Résultats annoncés (par mail et sur les réseaux) le **vendredi 24 mai 2024 à 17h.**

LES VOIX DE LA CRAU #1

CRITÈRES de sélection : Timbre de voix
Justesse du rythme - Interprétation - Expression
scénique - Énergie - Choix de la chanson

Si tu as la chance d'être retenu pour participer au concours, voici déjà quelques infos :

LA SOIRÉE :

- ✓ **Samedi 15 juin 2024, à 20h30**
Espace Culturel Jean-Paul Maurric
- ✓ Ouvert à tous
- ✓ Entrée gratuite

LE CONCOURS :

- ✓ **16 candidats au départ, 4 candidats en finale**
 - ✓ **Le jury :** des professionnels locaux dans le milieu musical.
 - ✓ A gagner :
 - **1^{er} prix : un micro professionnel + carte cadeau de 100 €** (dans une boutique culturelle)
 - **Les 3 prix suivants : des cartes cadeau** (dans une boutique culturelle)
 - 2^{ème} prix : valeur de 150 € / 3^{ème} prix : valeur de 100 € / 4^{ème} prix : valeur de 50 €
 - ✓ Chansons à présenter :
 - 2 chansons de 3 à 4 min (une pour le premier passage / une autre pour la finale si retenu).
 - Tout style
 - Solo uniquement
 - Avec bande son sur clé USB (accompagnement par un instrument personnel possible).
- + d'Infos :** Service Culture – 04.94.01.56.80



FÊTE DE LA MUSIQUE

Appel à Candidatures !

Grande manifestation populaire et gratuite, la Fête de la Musique représente, chaque année, une occasion privilégiée de réunir tous les publics autour de la musique vivante dans toute sa diversité.

La Ville de La Crau invite celles et ceux qui le désirent à partager leur passion de la musique sur scène, lors de cette édition 2024.

Groupes, musiciens, chanteurs, jeunes ou moins jeunes, de tous courants musicaux... Vous souhaitez participer à la Fête de la Musique de La Crau ?
N'hésitez pas à contacter le Service Culture et à déposer votre candidature avant le lundi 15 avril 2024 !

+ d'Infos :

Service Culture – 04.94.01.56.80
Formulaire de candidature disponible en ligne sur la page d'accueil du site www.villedelacrau.fr



LES EXPOS DE L'OFFICE DE TOURISME

Deux expositions seront successivement présentées à l'Office de Tourisme en ce mois d'avril. Ouvertes à tous, elles seront accessibles aux horaires habituels d'ouverture au public, à savoir du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Les formidables seconds rôles des films de Marcel PAGNOL Du mardi 2 au vendredi 19 avril

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la mort de Marcel PAGNOL, découvrez une présentation des acteurs et actrices récurrents qui ont largement contribué au succès de ses films, par leur interprétation talentueuse de scènes d'anthologie : Marcel MAUPI, Charles BLAVETTE, Milly MATHIS, Edouard DELMONT, et bien d'autres...

Les orchidées sauvages du Var Du lundi 22 au vendredi 26 avril

Jean-Pierre GUEGAN et Jean-Marc HEYMES, passionnés d'orchidées sauvages, sont membre administrateurs de la Société Française d'Orchidophilie (SFO) de la Région PACA et de la Fédération France Orchidées. Ils vous proposent une exposition photo des plus beaux spécimens qu'ils ont pu découvrir au fil des années sur notre territoire varois. Ils seront présents sur place les lundi 22 et jeudi 25 avril, de 14h à 16h, pour partager leur expertise et répondre à vos questions.

Rando découverte sur le thème des orchidées sauvages

Dans le prolongement de l'exposition photo, Jean-Pierre GUEGAN et Jean-Marc HEYMES vous proposent d'aller observer les orchidées sauvages directement dans leur milieu naturel, **le dimanche 28 avril 2024**, à travers un circuit qui vous emmènera sur plusieurs sites entre Hyères et Pierrefeu.

Inscriptions : uniquement les lundi 22 et jeudi 25 avril, de 14h à 16h, à l'Office de Tourisme (places limitées) – Rando journée gratuite, pique-nique à prévoir.



CONCERT DE PRINTEMPS DE LA LYRE

Vendredi 19 avril 2024

Espace Culturel Maurric – 20h30 Concert gratuit

Les musiciens de la Lyre de La Crau vous donnent rendez-vous pour ce traditionnel concert de Printemps.

Sous la direction de Vincent LANTRUA, ils vous proposeront un répertoire mêlant morceaux classiques et plus actuels (variétés, medleys, musiques de films, musique du monde et notamment d'Amérique du Sud, etc.).

SALON D'ART

Sous l'égide de l'association "Reflets d'Art"

Du vendredi 10
au dimanche 12 mai 2024

Espace Culturel Maurric de 10h à 18h
Entrée libre

L'association Reflets d'Art a pour principal objectif de promouvoir les artistes régionaux. Elle organise ainsi depuis 25 ans de nombreuses expositions à travers toute la Région PACA, de Saint-Laurent-du-Var à La Ciotat, dont le reconnu Salon International d'Art d'Hyères.

Elle organise ce premier Salon d'Art à La Crau, les 10, 11 et 12 mai prochains. Cette exposition gratuite et ouverte à tous, regroupera une quarantaine d'artistes, peintres, sculpteurs et créateurs qui vous présenteront leurs œuvres et leur univers.

A noter : le vernissage du Salon aura lieu le vendredi 10 mai, de 17h30 à 19h30.



L'AZUR MUSIC FESTIVAL

EST DE RETOUR !

Après le succès de sa 1^{ère} édition qui a réuni 2 000 personnes au Parc du Béal, le « AZUR MUSIC FESTIVAL » (AMF) fera à nouveau vibrer la ville de La Crau en 2024 !

Rendez-vous le vendredi 19 et samedi 20 juillet 2024, toujours au Parc du Béal, mais cette fois-ci sur 2 soirs pour vivre une expérience 2 fois plus intense !

LE CONCEPT ?

L'Azur Music Festival, c'est avant tout **une expérience unique** destinée aux festivaliers de tous horizons, à partir de 15 ans avec : son Village Azur, sa Chill Zone, ses Food Trucks, ses Bars, sa Scène XL et ses Bénévoles surmotivés.

Sur scène, une sélection des meilleurs DJ français et internationaux du moment dont les sons House et Electro parleront au plus grand nombre (voir ci-après).

C'est aussi une très belle action : les fonds récoltés lors de ce festival sont entièrement reversés à l'association Une Vie de Ouf, qui a pour vocation de réaliser les rêves d'enfants atteints de maladies orphelines, ainsi qu'au groupe associatif Umane, afin de soutenir la réalisation du projet du domaine de la Véraison (construction de logements pour personnes en situation de handicap).



Emmanuel BIELECKI
Conseiller Municipal délégué à la programmation festive et vie associative événementielle

LES PREMIERS ARTISTES ANNONCÉS

Les noms des premiers artistes qui participeront à cette 2^{ème} édition de l'AMF ont d'ores et déjà été annoncés.

Klingande

Vous l'avez très certainement connu grâce à son titre « Jubel », le plus shazamé d'Europe en 2014 ! Pionnier du genre house mélodique, il a insufflé une nouvelle vie au monde de la musique électronique avec ses productions aussi rafraîchissantes qu'originales. Accompagné de son saxophoniste, il vous réserve un show unique, le vendredi 19 juillet !

Etienne DE CRECY

En 30 ans de carrière, il a plus que marqué la scène électronique internationale. De Pansoul à la série After, il est l'auteur d'une trentaine de maxis et a réalisé une quarantaine de remixes pour des artistes comme Kraftwerk, Air ou Moby. Son live Beats'n'Cubes est une référence mondiale en matière de performances électroniques. Il sera à la manœuvre le vendredi 19 juillet pour clôturer la 1^{ère} soirée de l'AMF, juste avant son départ en Amérique du Nord en septembre.

D'autres noms ont également été dévoilés, parmi lesquels le duo Amor, Sara Costa, Jodie ou Pearce. Mais bien d'autres artistes seront présents sur la scène de l'Azur Music Festival ! A suivre ...

LA BILLETTERIE EST OUVERTE

Vous pouvez dès à présent réserver votre place : Pass 1 jour, 2 jours et VIP sont à la vente depuis le mois de février. N'attendez pas et achetez vos places à un tarif avantageux ! (Attention ! Les tarifs évoluent à l'approche de l'évènement)



NE RATEZ RIEN ! RESTEZ CONNECTÉS

Programmation, billetterie, infos pratiques... suivez toute l'actu du Azur Music Festival et préparez-vous au mieux pour cette 2^{ème} édition !

Facebook : @azurmusicfestival

Instagram : @azurmusicfestival

www.azurmusicfestival.com

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Vous voulez vivre l'Azur Music Festival de l'intérieur ? Vous pouvez rejoindre la « Team Azur », déjà composée de 130 bénévoles surmotivés, et vivre une aventure humaine unique !

De nombreux postes sont à pourvoir dans les domaines suivants :

- ✓ Graphisme / Communication
- ✓ Évènementiel
- ✓ Montage / Démontage
- ✓ Brigade Azur
- ✓ Prévention

Pour déposer votre candidature, rendez-vous sur www.azurmusicfestival.com

Scannez le QR Code
ou rendez-vous sur le site
www.azurmusicfestival.com





SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Au vu de l'ampleur de cette manifestation, et afin d'optimiser l'organisation de manière anticipée, le principe et les modalités d'un partenariat entre la Ville et l'association Space Events qui porte l'organisation du festival, a été approuvé par le Conseil Municipal.

Ce partenariat a été officiellement scellé le 22 février dernier avec la signature d'une convention par Christian SIMON, Maire de La Crau, et Florian GAUTIER, Fondateur et Président de l'association Space Events, en présence de la presse, mais aussi des bénévoles et des différents autres partenaires de l'évènement.



SOIRÉE COMÉDIES MUSICALES

Samedi 27 avril 2024

Espace Culturel Maurric - 19h30

Organisée par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau

Retrouvez en live les plus belles comédies musicales françaises, lors d'un grand show d'1h30 : de Starmania à la Légende du Roi Arthur, en passant par Notre-Dame de Paris, Roméo et Juliette ou encore Les Dix Commandements, Le Roi Soleil, Robin des Bois ou Mozart l'Opéra Rock... Chanteurs et danseurs professionnels se succéderont sur scène avec plus de 120 costumes somptueux, créés tout spécialement et fidèles aux modèles originaux.

INFOS

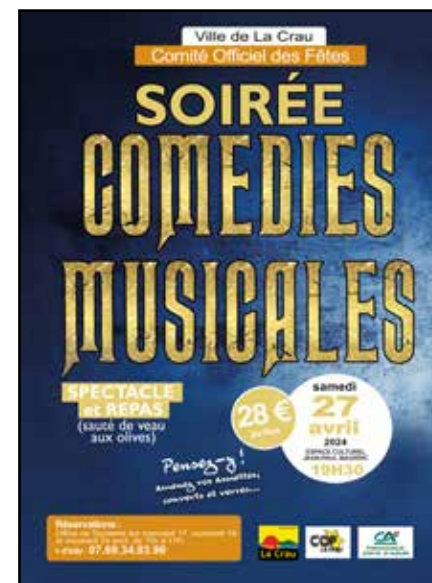
Soirée comprenant repas (sauté de veau aux olives), spectacle et soirée dansante

Attention ! Apporter vos couverts

Tarif : 28 €

Inscriptions : lors des permanences à l'Office de Tourisme, les mercredi 17, vendredi 19 et vendredi 24 avril

Contact : 07.69.34.83.96





Anne-Marie METAL

Adjointe au Maire
Conseillère Métropolitaine déléguée
aux Déchets et à la Propreté

ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT !



Les dépôts sauvages de même que le non-respect des consignes de collecte des différents types de déchets représentent de véritables atteintes à notre environnement : les uns dénaturent et souillent nos rues et nos quartiers, les autres entravent sérieusement le bon fonctionnement du service de collecte. Il ne faut pas négliger les conséquences financières de ces incivilités, compte tenu du coût généré par l'enlèvement et le traitement des déchets. Pourtant des solutions existent !

La Déchetterie **ACCEPTE...**



déchets verts et bulbes, cartons, papiers, journaux, verre plat, déchets de plâtre, gravats, plastiques, encombrants incinérables, déchets ménagers spéciaux, ferrailles, encombrants ménagers non incinérables, déchets d'équipements électriques et électroniques, emballages en verre, flaconnage plastique, textiles, pneus, emballages métalliques, huiles usagées y compris huile de vidange, radiographies...

La Déchetterie **REFUSE...**



déchets verts d'une section supérieure à 15 cm et de plus de 2 m, les plaques de fibrociment, les produits radioactifs, les produits détonants, les déchets des professionnels de santé, tous les produits dont la taille ou la densité ne peuvent faire l'objet de valorisation, fusées de détresse, bouteilles de gaz...

L'apport volontaire en déchetterie

La déchetterie se situe à La Moutonne, 219 Chemin de l'Estagnol.

L'accès est gratuit pour les particuliers, sur présentation d'une carte.

Modalités de délivrance de la carte d'accès :

✓ par voie dématérialisée, via le site www.dechetteries.metropolepm.phaseo.fr

✓ en téléchargeant le formulaire de demande sur le site www.villedelacrau.fr ou en le retirant à l'Accueil de la Mairie.

Les pièces justificatives à joindre sont : une pièce d'identité, un justificatif de domicile au même nom de moins de 3 mois et la carte grise du ou des véhicule(s), sachant qu'une carte doit être établie pour chaque véhicule avec lequel vous êtes susceptible de vous rendre en déchetterie.

Les horaires d'accueil sont les suivants :

✓ **en Juin, Juillet et Août** : du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 8h30 à 12h (fermeture les dimanches en Juillet et Août)

✓ **de Septembre à Mai** : du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le dimanche de 8h30 à 12h (fermeture les dimanches en Novembre, Décembre et Janvier).

Les autres points d'apport volontaire

Conteneurs enterrés d'ordures ménagères et de tri sélectifs, colonnes de tri pour le verre... il existe en tout 54 sites d'apport volontaire répartis sur le territoire communal. Il y en a forcément un près de chez vous !

Collecte des encombrants et des déchets verts : rappel des consignes à respecter

Un découpage de la commune en 16 zones

La collecte des encombrants et déchets verts est effectuée une fois par mois. Le jour de passage est déterminé en fonction de la zone où vous habitez. Vous retrouvez d'ailleurs chaque mois dans le bulletin municipal d'information le tableau récapitulatif des dates précises de passage par zone géographique (voir p.20 pour ce numéro).

Bon à savoir : Lorsque le jour de collecte correspond avec un jour férié, la collecte est systématiquement reportée le mercredi suivant.

Des consignes à respecter impérativement

Pour la bonne marche du service et surtout pour éviter tout surcoût relatif à son organisation et à sa gestion, il est impératif de respecter quelques consignes de base.

① Les encombrants et déchets verts doivent être obligatoirement déposés **devant votre domicile** et non dans votre jardin (le personnel de collecte n'est pas habilité à entrer à l'intérieur des propriétés) ni à proximité des conteneurs enterrés ou des colonnes de tri sélectif (ce qui empêche par ailleurs la collecte des déchets correctement entreposés à l'intérieur de ces équipements).

② Le dépôt doit être effectué uniquement **la veille au soir du jour de ramassage** correspondant à votre zone, et non les jours précédents.

③ Vous pouvez sortir des déchets verts et des encombrants, mais en veillant à bien séparer les deux types de déchets. **Si vos déchets sont mélangés, ils ne seront pas ramassés.**

Attention !

✓ Le volume total de déchets à collecter **ne peut excéder un volume de 2m³**. Le surplus ne pourra être ramassé et sera donc laissé devant chez vous.

✓ **Les déchets du bâtiment** (gravats, céramique, laine de verre, placo, sacs de ciment, carrelage...) **ne sont pas pris en charge** par ce service de collecte et doivent directement être apportés à la déchetterie.

4 Concernant les déchets verts :

- ✓ Les déchets verts de type pelouse ou feuillages doivent être obligatoirement conditionnés **dans des sacs jetables**.
- ✓ Les déchets verts de type branchages ne doivent pas dépasser 15cm de diamètre et doivent être **conditionnés en fagots de 2m de long maximum**.

Ce conditionnement est particulièrement important dans les secteurs étroits où l'accès du camion grue n'est pas possible, car le ramassage doit être effectué « à la main » par les agents.

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

Le jour de collecte dépend de la zone où vous habitez. Celui-ci est indiqué sur le couvercle de chaque bac individuel.

Attention ! Vos ordures ménagères doivent être jetées dans des sacs fermés. De plus, les containers individuels ne doivent pas rester sur la voie publique. Ils doivent être systématiquement rentrés dans votre propriété après la collecte.

Bon à savoir : La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif est réalisée du lundi au samedi, y compris les jours fériés, sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

+ D'INFOS

✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : **0 800 00 30 24** ou l'Antenne Métropolitaine de La Crau au **04.94.66.07.49**.

✓ Vous pouvez retrouver toutes les infos utiles sur le site internet **www.villedelacrau.fr**, rubrique «Démarches / Environnement».



STOP À L'INCIVISME ET AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Les dépôts sauvages représentent malheureusement un véritable fléau pour les communes. Le phénomène a, de plus, tendance à s'aggraver dès l'arrivée des beaux jours. En cette saison de « grands ménages de printemps », quelques rappels essentiels s'imposent !

Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

Tout déchet placé en dehors d'un container prévu à cet effet ou de la déchetterie constitue un dépôt sauvage.

Vous êtes ainsi en infraction et vous vous rendez coupable d'un délit de dépôt sauvage si :

- ✓ vous déposez vos déchets en pleine nature,
- ✓ vous déposez vos déchets au pied des containers, qu'ils soient enterrés ou non.

La répression comme seul moyen d'action ?

Malgré les nombreux appels au civisme relayés régulièrement dans les pages du mensuel municipal et les campagnes de sensibilisation notamment au moyen de banderoles installées sur les sites sensibles, le phénomène persiste et s'aggrave même cycliquement.

Il est donc important de rappeler que tout auteur de dépôt sauvage s'expose à **une amende pouvant aller de 135 à 1 500 euros**, ainsi qu'à une injonction de remise en état, à sa charge, avec exécution d'office.

Soulignons que la Commune a mis en place des caméras, notamment aux abords des parcs à containers, afin de faciliter la recherche et l'identification des contrevenants



Anne-Marie METAL
Adjointe au Maire
Conseillère Métropolitaine
déléguée aux espaces verts

UNE STRATÉGIE DE GESTION OPTIMISÉE ET DURABLE POUR LE SERVICE DES ESPACES VERTS

L'amélioration et l'embellissement constants du cadre de vie représentent une priorité pour la Ville de La Crau et l'Antenne Métropolitaine. Il s'agit en effet de préserver notre identité si caractéristique et si appréciable de « ville à la campagne », et d'offrir aux Crauroises et aux Craurois un développement harmonieux et respectueux de l'environnement. De nombreux efforts ont déjà été entrepris en ce sens et ont été récompensés par l'attribution de la Marianne d'Or du Développement Durable en 2021 et le Label « 3 Fleurs – Villes et Villages Fleuris » en 2022.

Une démarche de gestion différenciée

A l'échelle du territoire et au regard de la surface totale des espaces et aménagements gérés (12 hectares), une gestion différenciée a été mise en place depuis plusieurs années. Ce type de gestion consiste en fait à adapter l'entretien des espaces en fonction de leur nature, de leur situation et de leur usage. L'objectif est ainsi d'optimiser l'organisation du Service des Espaces Verts, de rationaliser les coûts, mais aussi de mettre en pratique des méthodes alternatives d'entretien respectueuses de l'environnement. Cette démarche a notamment permis de définir un zonage des espaces (centre-ville, ronds-points et entrées de ville, lotissements et secteurs périphériques), et de cibler les interventions et leurs fréquences.

Des plantations et un fleurissement adaptés

Dans le cadre de sa politique d'embellissement, la Ville privilégie la place du végétal au cœur des espaces publics. Chaque aménagement ou projet d'aménagement comprend donc systématiquement un important volet paysager. En matière de plantations, il a été fait le choix d'utiliser une grande palette végétale afin de contribuer à une plus grande biodiversité des sites. Les plantes endémiques de Provence, les plantes de type méditerranéen et même les plantes exotiques sont privilégiées du fait de leur adaptation à notre climat, de leur résistance à la sécheresse par leur faible besoin en eau, et de leur résistance aux maladies. Pour des raisons d'économie d'eau et d'entretien, les

plantes annuelles et bisannuelles ne sont plus utilisées que dans les suspensions d'ornement des centres-villes de La Crau et de La Moutonne. Les espaces verts et aménagements de voirie comprennent donc essentiellement des végétaux pérennes (arbres, arbustes, vivaces, couvre-sols...) qui s'intègrent tout à fait à notre paysage urbain et correspondent à nos attentes en matière de développement durable.

La préservation de la ressource en eau

Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, la préservation de la ressource en eau représente un enjeu tout à fait prioritaire. De nombreuses actions ont été mises en œuvre en ce sens, parmi lesquelles :

- ✓ La gestion de l'arrosage par un système centralisé permettant d'ajuster à distance les apports en eau secteur par secteur. Ainsi, en cas de pluie, ce système permet de couper l'irrigation sur l'ensemble du territoire communal. L'installation prochaine d'une station météo, fonctionnant à l'énergie photovoltaïque et comprenant un anémomètre, un pluviomètre et un hygromètre, permettra un ajustement encore plus fin de l'arrosage, par la prise en compte des conditions météorologiques et des besoins réels de la végétation.
- ✓ L'installation de débitmètres dans les regards d'arrosage permettant de surveiller le réseau d'irrigation et de détecter les fuites éventuelles.
- ✓ L'utilisation de goutteurs et non d'asperseurs ou de tuyères permettant un arrosage ciblé.
- ✓ Des aménagements adaptés : plantation de végétaux peu consommateurs en eau, abandon des pelouses au profit des prairies naturelles, du gazon synthétique ou d'aménagements minéraux, etc.

La surveillance et la préservation du patrimoine arboré

Afin d'assurer la pérennité de notre patrimoine arboré, une étude de tenue mécanique est réalisée tous les ans. Dans ce cadre, les 250 platanes que compte la commune, de même que les plus gros sujets vieillissants (pins, eucalyptus, tilleuls, etc.) font l'objet d'une surveillance toute particulière. Un recueil de données est effectué pour chaque arbre permettant de s'assurer de leur état sanitaire et d'adapter les traitements et tailles à envisager :

- ✓ **Concernant les traitements** : il s'agit de traitements de biocontrôle pour lutter par exemple contre le tigre du platane et l'oïdium. A base de nématodes, ils sont sans risque pour l'homme, l'arbre et l'environnement.
- ✓ **Concernant les tailles** : en fonction de leur état sanitaire, les platanes peuvent faire l'objet d'un élagage raisonné avec une taille douce comme cela a été par exemple le cas récemment des arbres situés en centre-ville, sur la Place Félix Reynaud et le Boulevard de la République. Une taille sanitaire plus sévère peut éventuellement être nécessaire en cas d'attaque fongique et de constat de nécroses, afin d'éviter tout risque de chute dangereuse de branches...

A noter

Nous vous informons que deux traitements de biocontrôle contre le tigre et l'oïdium seront effectués en avril et en juillet, sur tous les platanes de la ville.



Le cas particulier de la taille des oliviers

Certains d'entre vous se sont dernièrement émus sur les réseaux sociaux, suite au constat d'une taille sévère réalisée sur certains oliviers plantés dans différents espaces verts communaux. Quelques précisions semblent nécessaires...

Il est vrai que plusieurs oliviers ont fait l'objet d'une taille de restructuration. Ceux-ci étaient en fait précédemment taillés de manière ornementale, en forme de couronne. Malheureusement, ce type de taille doit être effectué au taille-haie ce qui fragilise davantage les arbres et favorise ainsi notamment une prolifération plus importante de cochenille et de maladies fongiques.

Afin de limiter ces tailles traumatisantes et régulières imposées par un port ornemental, il a donc été fait le choix de revenir, pour les sujets les plus fragilisés, à un port libre de type provençal. Cette transition impose toutefois une taille sévère qui permettra à l'arbre de développer ensuite de nouveaux rameaux.

Soulignons que ce procédé a été expérimenté avec succès en 2023 sur les oliviers plantés au niveau du Rond-point des Arquets qui ont aujourd'hui retrouvé un port libre traditionnel, comme le montrent les photos ci-dessous.



AVANT



APRÈS

QUELQUES RÉALISATIONS RÉCENTES

Réaménagement en cours de l'Esplanade du Souvenir Français, Avenue des Faurys avec plantations d'essences méditerranéennes très résistantes à la sécheresse



Renouvellement des jardinières en pot du centre-ville, avec pose de pierres au pied des végétaux pour favoriser la rétention d'eau



Pose de résines perméables permettant l'infiltration des eaux pluviales dans les sols et permettant aussi de limiter le fléau des déjections canines...

Plantation de 600 végétaux par l'équipe de l'ESAT La Ferme du Gapeau sur la Rocade de l'Europe.



ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

La loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables) du 10/3/2023 fait obligation aux communes de définir quels types de nouvelles énergies elles comptent développer et sur quelles zones de leur territoire. La seule obligation légale est d'au moins y réfléchir et d'en délibérer en conseil municipal. Les énergies majoritairement choisies par les communes déjà engagées dans ce processus sont le photovoltaïque (l'agrivoltaïsme n'a pas la faveur de notre maire...), et la méthanisation (biogaz) pour valoriser les déchets (agricoles, des cantines...). Les investissements seront aidés par la Région et par l'Agence De l'Environnement et De la Maîtrise de l'Énergie. Lors du dernier conseil municipal, nous avons appris que dans sa loi de finances, l'Etat accordait aux communes le droit d'augmenter le taux d'imposition sur les résidences secondaires, de 0% à 25%, appliqué sur le taux moyen des 6 dernières années. A notre question, M. le Maire a confirmé le choix de sa majorité : + 25%. Bien sûr, l'objectif avoué de la loi est de favoriser l'offre de logements, en incitant les propriétaires à louer ou à vendre leur bien.

Lors du Conseil Municipal, nous avons réaffirmé notre priorité à voir aboutir des projets qui devraient améliorer plus directement la vie quotidienne de nos concitoyens (sans empiéter sur les missions régaliennes de l'Etat) : maison de santé, résidence seniors, crèches, logement, circulation... Le maire a mis en avant ses réalisations, sensées répondre à ces besoins : école (Marie Mauron), gendarmerie, stade, parc du Beal... Et annoncé des projets pour la prochaine mandature. A suivre !

Var Matin (1er mars) nous apprend que le seul EHPAD de La Crau (Le Bon accueil, groupe Médicharme) est mis en liquidation judiciaire. Nous espérons qu'une solution de rachat sera trouvée. Var Matin a aussi comparé les frais de représentation (vêtements, restaurants, coiffeurs, pressings...) que chaque conseil municipal des 12 communes de TPM a accordés à son maire. Les sommes vont de 0€ à 20 000€ par an (pas de plafond). Pour notre maire, la somme acceptée a été de 9 600€ annuels. La loi exige seulement de fournir les justificatifs de ces dépenses, et de rembourser le non-utilisé en fin de chaque année. Une transparence pas toujours facile à obtenir (comme à La Garde, d'après Var Matin...).

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue en avril :

JEUDI 18 AVRIL 2024

De 15h à 19h30

au Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol à La Moutonne

Les collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

AVRIL / MAI

| ZONES | AVRIL | MAI |
|---|-------------|-------------|
| ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle | Mercredi 3 | Lundi 6 |
| ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande | Mardi 2 | Mardi 7 |
| ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite | Jeudi 4 | Jeudi 2 |
| ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire | Vendredi 5 | Vendredi 3 |
| ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon | Lundi 8 | Lundi 13 |
| ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious | Mardi 9 | Mardi 14 |
| ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres | Jeudi 11 | Mercredi 15 |
| ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry | Vendredi 12 | Vendredi 10 |
| ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges | Lundi 15 | Mercredi 22 |
| ZONE 10 : Les Escudiers | Mardi 16 | Mardi 21 |
| ZONE 11 : Les Meissonniers | Jeudi 18 | Jeudi 16 |
| ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive | Vendredi 19 | Vendredi 17 |
| ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon | Lundi 22 | Lundi 27 |
| ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long | Mardi 23 | Mardi 28 |
| ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins | Jeudi 25 | Jeudi 23 |
| ZONE 16 : Maraval / Montbel | Vendredi 26 | Vendredi 24 |

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

UN NOUVEAU DIRECTEUR AU CONSERVATOIRE TPM

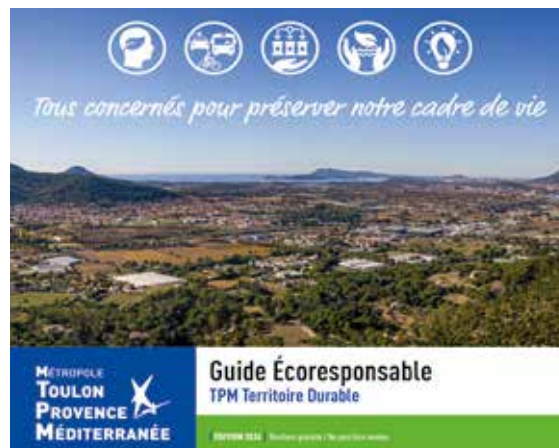
Il y a du changement **depuis le 1^{er} février 2024** au Conservatoire : **Robert Llorca** en a pris la direction. Il succède à Jean Louis Maes, dont l'investissement constant a permis à l'établissement culturel de se hisser au rang des plus grands conservatoires de France.

Chef d'orchestre, pianiste-accompagnateur et compositeur, Robert Llorca a dévoilé ses objectifs pour l'avenir du Conservatoire : **simplifier l'accès à la structure et diversifier encore plus les quatre domaines** (cirque, danse, musique et théâtre). C'est dans ce but qu'**il travaillera en partenariat avec les autres acteurs du spectacle vivant** sur le territoire. Ce travail de partenariat sera une pierre angulaire de son action.
www.conservatoiretpm.fr



TPM RECYCLE VOS MÉGOTS

Chaque année, ce sont près de 7.7 milliards de mégots de cigarettes qui sont jetés dans les espaces publics. Un mégot au sol mettra 12 ans pour se décomposer ! **La Métropole** a décidé d'agir et **teste depuis le 1^{er} janvier 2024 un nouveau dispositif de collecte et de recyclage des mégots** sur son territoire. C'est **la ville de Carqueiranne** qui expérimente, la première et en collaboration avec le prestataire Cy-Clope, le dispositif : **30 cendriers urbains éco-conçus** ont été déployés sur la commune. Objectifs : éviter la pollution des sols, l'impact sur la faune et la flore mais aussi donner à ce déchet **une seconde vie à travers sa valorisation**. Ce test permettra d'étudier la généralisation du dispositif aux autres communes. D'ailleurs, l'installation de 270 « Cy Clopeurs » est prévue sur le territoire de Toulon et de La Seyne-sur-Mer prochainement.



DEVENEZ ECORESPONSABLE !

Le guide Ecoresponsable de TPM vient d'être mis à jour et réédité. Il informe et recense de nombreuses **actions à mettre en œuvre pour améliorer la gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets, des déplacements. Des éco-gestes à la portée de tous**, réalisables à la maison, en famille, au travail, lors de déplacements, etc. Chaque petite action compte et permet d'agir pour préserver la planète. Il est téléchargeable sur le site www.metropletpm.fr. Bonne lecture !



Du mardi 2 au vendredi 19 Exposition « Les formidables seconds rôles des films de Marcel PAGNOL »

Office de Tourisme

Horaires : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la mort de Marcel PAGNOL, découvrez une présentation des acteurs et actrices récurrents du cinéaste qui ont largement contribué au succès de ses films.

Entrée libre



Samedi 6 Vide Dressing

Espace Culturel Maurric
de 9h à 17h

Organisé par le Comité des Œuvres Sociales et Culturelles des Employés Municipaux (COSCEM)

Entrée libre

Tarif exposants :

10 € par table (2 tables maximum)

Inscriptions :

Lors des permanences du COSCEM en Mairie, le mercredi de 9h à 11h30

Infos :

07.67.78.80.58

coscem.lacrau@gmail.com

Samedi 6 Marché de créatrices F'Âmes In- spirantes et Inspirées

Domaine de La Castille de 10h à 17h

Plus d'une trentaine d'exposantes seront présentes pour présenter leurs créations (déco, mode, bijoux, bougies, etc.), dans le très beau cadre du Domaine de La Castille.

Restauration sur place et dégustation de vin
Entrée libre et parking gratuit

Infos :

04.94.00.80.50



Du vendredi 12 au dimanche 14 Braderie de Livres

Chapiteau du Domaine de La Castille
de 9h à 17h30

Une belle occasion pour les amateurs de lecture de dénicher des trésors littéraires !
Présence de l'association « Les Blouses Roses » engagée auprès des enfants et des adultes hospitalisés et auprès des personnes âgées.

Infos :

04.94.00.80.50



Vendredi 12 Sortie du CCAS à Grasse

Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus, avec visite guidée de la parfumerie Fragonard, déjeuner au restaurant et découverte des spécialités de la Confiserie Florian de Tournettes

Tarif : 59 € par personne

Inscriptions uniquement sur place :

les matins du lundi au jeudi,
à l'Office de Tourisme

Infos :

06.49.51.02.22



Samedi 13 Gala de Boxe TRT17

(Trophée Rémi TELANI 17^{ème} édition)

Espace Culturel Maurric 19h

(combats à partir de 20h)

Combats pros et amateurs en Kick Boxing et K1 Rules, avec notamment des boxeurs craurois et de la Région PACA

Démonstrations des enfants du club
Chorégraphies et démonstrations du Studio Attitude

Buvette et restauration sur place

Tarif : 15 €



Du mardi 16 au jeudi 18 Concours de boules fédéral « Prix des Assurances Axa / Gامرة »

Jeu provençal 2x2 choisis (catégorie vétérans)

Boulodromes du centre-ville

Début des parties, mardi 18 avril à 9h

Infos :

Boule Fleurie Crauroise

06.44.99.84.17

(inscription par SMS à ce numéro)

bfc83260@orange.fr



Mardi 16
Séance de cinéma du CCAS
Film « Maison de Retraite 2 »
 de Claude ZIDI Jr, avec Kev ADAMS,
 Jean RENO, Daniel PREVOST
 Espace Culturel Maurric - 14h30
 Réservée aux Seniors de 60 ans et plus
Tarif :
 5 € par personne
 (à régler sur place, le jour de la séance)
Inscriptions :
 Office de Tourisme, du lundi au jeudi,
 le matin uniquement
Infos :
 06.49.51.02.22



Jeudi 18
Collecte de sang
 Club House du Complexe Sportif de
 l'Estagnol, La Moutonne
 de 15h à 19h30



Vendredi 19
Atelier Yoga du CCAS
 Foyer des Anciens - de 9h30 à 10h30
 Réservé aux Seniors craurois de 60 ans et plus
 Séance gratuite - Places limitées
Inscriptions :
 Office de Tourisme, du lundi au jeudi,
 le matin uniquement
Infos :
 06.49.51.02.22



Vendredi 19
Concert de Printemps
de la Lyre de La Crau
 Espace Culturel Maurric - 20h30
 Concert gratuit



Du samedi 20 avril
au dimanche 5 mai
Tournoi de Tennis de La Crau
 Parc des Sports Louis Palazy
 Ouvert aux licenciés classés jusqu'à 4/6
 Le public peut assister aux différents matchs
 tous les jours, dès 9h
Infos :
 04.94.57.86.60
 Facebook et Instagram :
 Tennis La Crau



Samedi 20
Loto de l'Ecole de Rugby du RCHCC
 Espace Culturel Maurric
 Ouverture des portes à 19h et début des jeux à 20h
 Nombreux lots à gagner
Infos :
 04.94.57.37.37



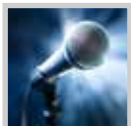
Dimanche 21
Vide grenier de l'Amicale
des Donneurs de Sang Bénévoles
de La Crau
 Boulevard de la République de 7h30 à 13h
Tarif :
 12 € l'emplacement de 3 mètres
 et 20 € l'emplacement de 6 mètres
Infos et inscriptions :
 06.20.27.87.40



Du lundi 22 au vendredi 26
Exposition photo
« Les orchidées sauvages du Var »
 Office de Tourisme
 Horaires : du lundi au vendredi, de 9h à
 12h30 et de 13h30 à 17h
 Jean-Pierre GUEGAN et Jean-Marc HEYMES vous
 feront partager leur passion pour ces fleurs emblé-
 matiques. Ils seront présents à l'Office de Tourisme
 pour répondre à vos questions les lundi 22 et jeudi
 25 avril (de 14h à 16h).



Jeudi 25
Loto du JIS
 Espace Culturel Maurric
 Ouverture des portes à 18h30
 Nombreux lots à gagner
 Buvette et sandwichs sur place
 Les bénéfices aideront au financement des séjours
 et activités du JIS



Samedi 27

Soirée « Comédies musicales »

Espace Culturel Maurric – 19h30

Soirée organisée par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau

Repas avec sauté de veau aux olives

Et spectacle

« Les Plus Belles Comédies Musicales » : un grand show d'1h30 reprenant en live les chansons mythiques des plus grands spectacles musicaux français (Starmania, Notre-Dame de Paris, Les Dix Commandements, Roméo et Juliette, le Roi Soleil, etc.).

Attention ! Amener ses assiettes, verres et couverts

Tarif : 28 € par personne

Réservations :

Lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, les mercredi 17, vendredi 19 et mercredi 24 avril 2024, de 15h à 17h

Infos :

07.69.34.83.96



Dimanche 28

Randonnée découverte

« Les orchidées sauvages du Var »

Départ de l'Office de Tourisme à 9h

Jean-Pierre GUEGAN et Jean-Marc HEYMES vous proposent, tout au long de la journée, un circuit sur plusieurs sites, de Hyères à Pierrefeu, pour admirer différentes variétés d'orchidées sauvages.

Nombre de places limité à 25.

Inscriptions :

lundi 22 et jeudi 25 avril (de 14h à 16h), à l'Office de Tourisme

Infos :

04.94.66.14.48



Dimanche 28

Cérémonie de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation

Rendez-vous à 11h devant l'Hôtel de Ville

Cortège et dépôt de gerbes au Mémorial du Parking Jean Moulin



À PRÉVOIR POUR

MAI 2024



Samedi 4 et dimanche 5

7^{èmes} Rencontres Internationales de Danse de La Crau (RIDC)

Espace Culturel Maurric

à partir de 9h

Avec la participation de nombreuses écoles de danse et de candidats amateurs, catégories enfants à adultes, en danse classique et néo-classique, modern jazz et contemporain, hip hop, danses urbaines et danse inclusive. Organisé par Jean-Marc CONTRERAS de l'école de danse crauroise Studio Attitude Buvette et petite restauration sur place

Infos :

ridc.lacrau@gmail.com

ou 06.13.70.75.75



Mercredi 8

Cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Rendez-vous à 11h

devant l'Hôtel de Ville

Cortège et dépôt de gerbes au Mémorial du Parking Jean Moulin



Du vendredi 10 au dimanche 12

Salon d'Art sous l'égide de l'association Reflets d'Art

Espace Culturel Maurric

de 10h à 18h

L'exposition regroupera une quarantaine d'artistes : peintres, sculpteurs, créateurs. Vernissage le vendredi 10 mai de 17h30 à 19h30

Entrée libre

RETOUR EN IMAGES

FEVRIER / MARS 2024



Salon des Armes anciennes et Militaria

CARNAVAL DE LA CRAU



Salon du Tatouage



Goûter dansant de la fête des Grands-Mères du CCAS

Naissances

Charlotte TALARMIN
Aria YGORRA
Ennio YGORRA
Élia NEUVILLE
Liv SAMGHUE
Arthur MENARD
Meryem KRAIEM
Élie LÉON
Owën GAUTHIER
Gabin DUPONT
Benjamin MENDES GOMES
Noé EL OUAR

Mariages

LAGHZAoui Rabia et AMINI Saaleh
Marine MONNOT et Candy LAVRADOR

Décès

Isabel GIMENEZ veuve IVANEZ
Michel BERTOLOTTI
Michel SAMMITO
Muguette PELTRIAUX veuve KOLODZIEJCZYK
Rose AUDOUARD veuve GIAI-VIA
Nicolas SORABELLA
Raymonde SANTIAGO
Michel JACOB
Josette SAURIN veuve PRÈVE

PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), **le mercredi 24 avril 2024**, de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc).

LES INFOS DES ASSOS

ASSOCIATION ISIS ANIMATION CRAUROISE

Voici le programme des prochaines sorties organisées par l'association :

- ✓ Sortie « Coquillages et Crustacés », le 10 avril 2024 à la Ferme Marine de Marseillan
- ✓ Marché de San Rémo, le 8 juin 2024 (journée shopping libre sans repas)
- ✓ Bambouseraie et train des Cévennes, le 29 juin 2024

L'association organise également un séjour 6 jours / 5 nuits en Cantabrie (Espagne), du 6 au 11 octobre 2024. Au programme : Bilbao, Comillas, San Vicente de la Barquera, les Pics de l'Europe, Barcena Mayor et Santillana del Mar.

Infos et inscriptions : 06.63.11.02.87 / 06.10.25.08.27 - www.isisanimation.fr

Facebook : Association ISIS Animation Crauroise

ASSOCIATION CEI CENTRE ÉCHANGES INTERNATIONAUX

D'Italie, de Colombie, d'Allemagne ou d'ailleurs, de nombreux jeunes viennent en France grâce à l'association CEI – Centre Échanges Internationaux pour passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée de leur séjour. L'association aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles bénévoles. Elle lance un appel aux familles intéressées qui souhaitent partager cette expérience humaine et linguistique.

Infos :
02.99.46.10.32 / 06.34.31.98.31
m.fouquere@groupe-cei.fr
mariellebrfr@gmail.com

JOURNÉE JOBS D'ÉTÉ DE TOULON, LE 11 AVRIL

La 14^{ème} édition du Forum des Jobs d'Été, organisé par la Ville de Toulon, se tiendra le jeudi 11 avril 2024 au Palais Neptune, de 12h à 18h. Cette journée a pour vocation de mettre en relation des jeunes à la recherche d'un em-

ploi saisonnier et plus d'une quarantaine d'employeurs.

Près de 1 000 offres seront proposées dans différents secteurs d'activités : Animation, Hygiène/Propreté/Service à la personne, Intérim, Grande Distribution/Accueil/Vente, Restauration/Hôtellerie.

Vous pourrez également retrouver sur place des ateliers coaching, un espace Santé/Prévention, un espace infos Institutions/Associations ainsi que des stands de rencontres jeunes-entreprises.



Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives ...

France Services
Proche de vous au quotidien

Réception de préférence sur rendez-vous

Adresse : Espace Pluriel Jean Natte
Tel : 04.94.01.46.57
Mail : fs-lacrau@ccmpm.fr

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC L'APPLICATION CITOYENNE

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

Suite et fin de notre entretien avec Jacqueline LESOSTRI, et ses fils Jean-Jacques, Philippe et Thierry.

A La Moutonne, le paysage a bien changé, avec toutes les constructions. Et la vie aussi, puisqu'en dehors du travail, les gens se retrouvaient au Cercle, ou au bar de la place Maréchal Foch, et des parties de boules se déroulaient sur l'esplanade ombragée de platanes, située devant l'école.

Notre aïeule Victorine LESOSTRI était très investie dans les activités de la paroisse. Lorsque la toiture de la chapelle donna des signes de fatigue, une quête fut organisée auprès des Moutonnais pour financer les réparations, mais la somme collectée ne fut pas à la hauteur du montant des travaux. Monsieur PALAZY, le Maire de l'époque, accepta de payer la différence à condition que la chapelle devienne un bâtiment communal, ce qui fut fait.

A l'époque, dans le hameau qui ne comptait que quelques centaines d'habitants, tout le monde se connaissait et quand un gamin faisait une bêtise, tout le monde le savait. La plupart des Moutonnais étaient plus ou moins parents à des degrés divers. Par exemple, notre famille était liée à celle de Louis MERIC qui fut adjoint au Maire, et dont une rue de La Crau porte le nom, mais aussi à la famille GUIOL, puisque ma mère s'appelait Félicie GUIOL, à la famille LION par mes grands-parents, aux PERRIN, du quartier de la Guinette, et de façon très éloignée aux AIGUIER et AUGIAS qui faisaient partie, avec d'autres, des grandes familles de La Moutonne.

Je tiens enfin à préciser que lors de sa création, dans les années 90, la rue ARTUFEL a été baptisée ainsi à la demande de mon père, Yves LESOSTRI. Il désirait en effet qu'au moins une rue du hameau porte le nom de cette famille qui a beaucoup œuvré pour le bien commun.



Jean-Claude DELFINO, le boucher du hameau de La Moutonne, qui avait de la famille dans la banlieue de Saint Etienne, organisa plusieurs déplacements en car pour les moutonnais qui désiraient assister aux matches des Verts lorsqu'ils jouaient à domicile. La photo date des années 1970, époque où Saint-Etienne réalisa de beaux parcours en Coupe d'Europe. Les cars de l'époque, aux commandes desquels se relayaient deux chauffeurs, étaient moins rapides que les modèles actuels, donc les trajets duraient plus longtemps dans un confort relatif. Nous quittions La Moutonne le matin tôt pour arriver à destination en fin d'après-midi. Puis, la rencontre achevée, nous entamions le trajet de retour qui durait toute la nuit pour retrouver notre hameau le lendemain matin. Sur la photo, on voit les perruques vertes portées par certains supporters. Parmi nous, tous n'étaient pas férus de football, mais voulaient partager ces moments de convivialité dans une ambiance chaleureuse.

AU MENU DE LA CANTINE



du 1^{er} au 5 avril

Lundi

Férié

Mardi

- Coleslaw
- Saucisse de Toulouse **VF**
- Pommes frites
- Camembert
*Buchette mi-chèvre**
- Compote pommes **BIO**
*Compote poires**

Mercredi (JIS)

- Chili con carne
- Riz pilaf **BIO**
- Fondu Président
- Pomme bicolore **BIO**

Jeudi

Repas de Pâques

- Salade verte et oeuf dur **BIO**
- Navarin d'agneau **LR**
- Printanière de légumes
- Gorgonzola
*Petit moulé ail et fines herbes**
- Gâteau intense au chocolat **CHEF**

Vendredi

- Mousse de canard
- Saumonette sauce citron
- Haricots verts **BIO**
- Yaourt nature sucré **BIO**
*Fromage frais aux fruits**
- Kiwi de l'Adour / Banane*

du 8 au 12 avril

Lundi

- Chou chinois et pommes
- Emincé de dinde au curry **LR**
- Semoule **BIO**
- Straciatella au Daim
*Fromage blanc crème de marrons**

Mardi

- Pizza au fromage
- Lieu noir sauce vierge
- Purée de potiron et pommes de terre
- Tomme de pays **BIO**
*Chevretine**
- Ananas / Poire*

Mercredi (JIS)

- Galopin de veau grillé
*Salade de pâtes aux oeufs durs**
- Pommes frites
- Yaourt nature sucré **BIO**
- Pomme bicolore

Jeudi

- Mâche et croûtons
- Spaghetti à la carbonara
- Emmental râpé
- Compotée de pommes façon crumble / Poire au caramel*

Vendredi Menu végétarien

- Salade de pommes de terre à la mimolette
- Oeufs brouillés **BIO**
- Courgettes à la provençale
- Rondelé nature / Emmental*
- Salade d'oranges aux épices **BIO**
*Kiwi de l'Adour**

du 15 au 19 avril

Lundi

- Salade verte
- Lasagnes
- Pont l'Evêque
*St-Marcellin grand affinage**
- Fruits au sirop
*Pêches au sirop**

Mardi

- Pâté de campagne
- Filet de colin pané et citron
- Chou-fleur béchamel **BIO**
- Gouda
*Mimolette**
- Pomme golden **BIO**

Mercredi (JIS)

- Blanc de poulet
- Purée de pommes de terre
- Camembert
- Banane

Jeudi

- Carottes râpées
- Sauté de porc à la Provençale
- Haricots beurre persillés
- Bleu / Fraidou*
- Moelleux au chocolat **CHEF**

Vendredi Menu végétarien

- Salade verte, oeuf dur, croûtons
- Pépinette végé lentilles curry
- Assortiment de fromages et laitages
- Salade de fruits

du 22 au 26 avril

Vacances de printemps

Lundi

- Spaghetti carbonara
- Munster
- Pomme golden

Mardi

- Carottes râpées
- Nuggets de volaille
- Purée de pommes de terre
- Yaourt vanille **BIO**

Mercredi (JIS) Menu végétarien

- Omelette **BIO**
- Ratatouille
- Gouda
- Moelleux au chocolat **CHEF**

Jeudi

- Endives en salade
- Emincé de poulet sauce suprême
- Riz créole
- Fromage blanc crème de marrons

Vendredi

- Torti à l'emmental
- Pavé de colin au basilic
- Haricots verts
- Banane

du 29 avril au 3 mai

Vacances de printemps

Lundi

- Salade brie raisins
- Saucisse de volaille aux herbes
- Purée de pommes de terre
- Compotée de pommes spéculoos

Mardi Menu végétarien

- Endives à la mimolette
- Penne à l'Andalouse
- Yaourt aromatisé

Mercredi (JIS)

Férié

Jeudi

- Blanquette de veau **VF**
- Carottes Vichy
- Fraidou
- Cake vanille **CHEF**

Vendredi

- Pizza au fromage
- Filet de colin meunière et citron
- Courgettes sautées
- Ananas

- BIO** Produit Bio
- LR** Label Rouge
- VF** Viande / Volaille Origine France
- CHEF** Recette du Chef

* 2^{ème} choix (Ecoles Elémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux